

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES, GÉNIE ET
ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS**
VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics, immeubles, génie et équipements motorisés tenue le 28 mars 2019, à 13 h 30, à la salle polyvalente de la Pulperie de Chicoutimi.

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES, GÉNIE ET
ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS :**

Sont présents :

M. Michel Tremblay, président
M. Michel Potvin, maire suppléant
M. Marc Bouchard, conseiller
M. Laval Claveau, directeur Service des travaux publics
M. Steeve Séguin, directeur adjoint Service des travaux publics
M. Jean Morneau, directeur Service des immeubles
M. Luc Côté, directeur Service du génie absent
M. Jean-Marc Crevier, conseiller
M. Raynald Simard, conseiller
M. Karl Bouchard, chef de division et gestion et entretien des immeubles, Service des immeubles
M. Carl Dufour, conseiller
M. David Vachon, directeur Service des équipements motorisés

Invité :

M. Alain Roch, chargé de projet, Aménagement du territoire

Absents :

Mme Josée Néron, mairesse absente
M. Denis Simard, directeur général adjoint

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion ;**
 2. **Lecture et approbation de l'ordre du jour ;**
 3. **Suivi du compte rendu :**
 - 3.1. **Compte rendu du 28 février 2019 ;**
 4. **Plan d'action en efficacité énergétique ;**
 5. **Autres sujets ;**
 6. **Fermeture de la réunion.**
-

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES, GÉNIE ET
ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS
VILLE DE SAGUENAY**

1. OUVERTURE DE LA REUNION

Le président ouvre la réunion 13 h 3 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté tel quel.

3. SUIVI DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1. Procès-verbal du 28 février 2019

Le procès-verbal de la réunion du 28 février est déposé ainsi que des documents traitant de la responsabilité de la Commission des travaux publics, immeubles, génie et équipements motorisés ainsi que les effectifs de la ville. Les membres sont invités à en prendre connaissance.

4. PLAN D'ACTION EN EFFICACITE ENERGETIQUE

Accepter le plan d'action en efficacité énergétique du Service des immeubles tel que présenté.

En 20018, le Service des immeubles a élaboré un plan d'action en efficacité et ce dernier n'a jamais fait l'objet d'une approbation.

En 2010, un coordonnateur à la gestion de l'énergie a été embauché.

En 2015, le Service des immeubles a été réorganisé et le coordonnateur à la gestion de l'énergie s'est retrouvé avec une tâche hybride de s'occuper de la gestion de l'énergie et d'agir comme coordonnateur de dossiers d'immobilisations. Le service s'est donc retrouvé avec un poste en immobilisation en moins.

La charge de travail n'ayant pas diminué, mais bien au contraire de par le volume et l'envergure des projets et également en raison du changement des règles d'approvisionnement. La conséquence fut un délaissement de l'activité d'efficacité énergétique. À la suite de ce constat, le service a imaginé une nouvelle façon de faire sans ajouter de ressources, mais avec la capacité d'atteindre certains objectifs.

Un nouveau plan d'action en efficacité énergétique a été produit et sera intégré à celui du développement durable et nécessite une approbation de la Commission des travaux publics, immeubles, génie et équipements motorisés.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES, GÉNIE ET
ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS
VILLE DE SAGUENAY

VS-CTPIGEM-2019-006

CONSIDÉRANT la nécessité d’avoir un plan en efficacité énergétique.

À CES CAUSES, il est résolu :

QU’il soit recommandé au comité exécutif d’adopter le plan en efficacité énergétique tel que déposé par le Service des immeubles.

5. AUTRES SUJETS :

N/A

6. FERMETURE DE LA REUNION

L’ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 15 h 30.

/nt

Approuvé par :


Michel Tremblay, président

****Note : prenez note que l’ordre du jour peut différer de l’envoi initial, car seuls les sujets pour fins de résolution apparaissent sur le procès-verbal****